
États financiers de La Fondation Portage

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des produits et des charges.....	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-16
Annexe.....	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Fondation Portage

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation Portage (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 6 août 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

La Fondation Portage
État des produits et des charges
Exercice terminé le 31 mars 2026

		2026				2025
Notes		Fonds d'exploitation	Fonds d'immobili- sations	Fonds réservé	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Événements spéciaux	17	—	—	2 676 577	2 676 577	2 263 694
Dons	17	—	—	785 814	785 814	961 151
Loyers	16	—	—	3 004 139	3 004 139	3 213 772
Revenus de placement		194 862	—	—	194 862	202 218
Gain non réalisé et réalisé sur les placements		229 624	—	—	229 624	542 991
Dons en nature	15	—	—	305 610	305 610	372 318
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	9	—	310 502	—	310 502	310 574
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	10	—	276 922	—	276 922	252 316
Gain à la cession d'immobilisations		—	57 454	—	57 454	—
Divers		2 097	—	4 000	6 097	6 823
		426 583	644 878	6 776 140	7 847 601	8 125 857
Charges						
Salaires et charges sociales		—	—	572 733	572 733	875 280
Autres charges	12	200 349	—	1 306 254	1 506 603	1 946 968
Intérêts sur la dette à long terme		165 447	—	—	165 447	103 812
Amortissement des immobilisations		—	1 558 876	—	1 558 876	1 490 572
		365 796	1 558 876	1 878 987	3 803 659	4 416 632
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les dons						
		60 787	(913 998)	4 897 153	4 043 942	3 709 225
Dons	16	—	—	4 029 125	4 029 125	5 267 956
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges						
		60 787	(913 998)	868 028	14 817	(1 558 731)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

La Fondation Portage
État de l'évolution des soldes de fonds
Exercice terminé le 31 mars 2026

		2026				2025
Notes		Fonds d'exploitation	Fonds d'immobili- sations	Fonds réservé	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début		275 778	6 562 348	891 224	7 729 350	9 288 081
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		60 787	(913 998)	868 028	14 817	(1 558 731)
Transfert Interfond	11	1 354 063	(976 932)	(377 131)	—	—
Solde à la fin		1 690 628	4 671 418	1 382 121	7 744 167	7 729 350

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

La Fondation Portage
État de la situation financière
au 31 mars 2026

	Notes et annexe	2026 \$	2025 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		209 701	60 300
Débiteurs	3	259 405	374 843
Frais payés d'avance		18 290	19 038
		487 396	454 181
Placements	4	4 696 220	5 483 094
Immobilisations	5 et A	17 911 086	19 210 674
		23 094 702	25 147 949
Passif			
À court terme			
Marge de crédit	6	—	3 795 000
Créditeurs et charges à payer	7	1 608 651	3 322 282
Revenus différés		502 216	150 104
Tranche à court terme de la dette à long terme	6 et 8	2 934 809	499 530
		5 045 676	7 766 916
Prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		—	202 887
Dette à long terme	6 et 8	2 607 847	2 518 423
Subventions reportées afférentes aux immobilisations	9	1 571 787	1 882 289
Dons reportés afférents aux immobilisations	10	6 125 225	5 048 084
		15 350 535	17 418 599
Engagements	14		
Soldes de fonds			
Fonds d'exploitation		1 690 628	275 778
Fonds d'immobilisations		4 671 418	6 562 348
Fonds réservé	11	1 382 121	891 224
		7 744 167	7 729 350
		23 094 702	25 147 949

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

Alexandre Viau, administrateur

[Signature], administrateur

	Notes	2026 \$	2025 \$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		14 817	(1 558 731)
Ajustements pour :			
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	9	(310 502)	(310 574)
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	10	(276 922)	(252 316)
Amortissement des immobilisations		1 558 876	1 490 572
Variation non réalisée de la juste valeur des placements		198 867	(65 683)
Gain à la cession de placements		(468 177)	(454 645)
Gain à la cession d'immobilisations		(57 454)	—
		659 505	(1 151 377)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement			
Débiteurs		115 438	(62 168)
Frais payés d'avance		748	13 833
Créditeurs et charges à payer ⁽¹⁾		(1 088 512)	2 018 803
Revenus différés		352 112	(144 271)
		39 291	674 820
Activités d'investissement			
Acquisition de placements		(3 272 600)	(2 881 927)
Produit de l'aliénation de placements		4 328 784	5 239 605
Acquisition d'immobilisations ⁽¹⁾		(986 953)	(1 161 253)
Produit de la cession d'immobilisations		160 000	—
		229 231	1 196 425
Activités de financement			
Variation de la marge de crédit		(3 795 000)	(2 401 368)
Remboursement de la dette à long terme		(175 297)	(141 560)
Dette à long terme		2 700 000	—
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition		—	—
Dons reçus afférents aux immobilisations		1 354 063	356 874
Prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		(202 887)	—
		(119 121)	(2 186 054)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des équivalents de trésorerie		149 401	(314 809)
Encaisse au début		60 300	375 109
Encaisse à la fin		209 701	60 300

⁽¹⁾ Le total des acquisitions en immobilisations est de 361 834 \$ (683 906 \$ en 2025). Ce montant inclut 1 150 \$ dans les créditeurs et charges à payer au 31 mars 2026 (626 269 \$ en 2025).

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

1. Description de la Fondation

La Fondation Portage (la « Fondation »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, est désignée comme une œuvre de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Fondation a pour objectif de fournir de l'aide financière à Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue inc. (« Programme de Portage »), le Centre d'accueil le Programme de Portage inc. (« Centre d'accueil ») et aux organismes associés par la sollicitation de fonds auprès du public. Le Programme de Portage et le Centre d'accueil sont gérés, en majorité, par les mêmes membres du conseil d'administration et constituent, par conséquent, des parties liées.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports affectés relatifs aux acquisitions d'immobilisations sont amortis selon la durée de vie utile des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds pour la présentation des états financiers.

a) Fonds d'exploitation

Le Fonds d'exploitation inclut les produits et les charges de fonctionnement.

b) Fonds d'immobilisations

Le Fonds d'immobilisations comprend les immobilisations, la dette à long terme et les subventions associées aux immobilisations.

c) Fonds réservé

Le Fonds réservé comprend les sommes reçues des donateurs à des fins particulières et les sommes réservées à des fins spéciales, conformément aux directives émises par le conseil d'administration.

Les produits et les charges sont constatés aux fonds appropriés à l'état des produits et des charges.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Bâtiments	Dégressif	5 % et 12 1/2 %
	Linéaire	4 % et 5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	12 1/2 %
	Linéaire	10 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	Linéaire	10 % et 40 %
Roulottes – contrat de location-acquisition	Linéaire	10 %

Dépréciation d'immobilisations

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les dividendes et les intérêts gagnés, les dividendes et les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans le gain non réalisé et réalisé sur les placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des produits et charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion des devises

Les placements en devises sont convertis selon le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus de placement ainsi que les gains ou les pertes à la cession de placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes de change sont inclus dans les revenus de placement inscrits à l'état des produits et des charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2026	2025
	\$	\$
Le Programme de Portage	132 012	—
Mouvement pour l'Intégration et la Rétention en Emploi (« MIRE »)	25 000	25 000
Garderie Ribambelle Montréal	63 685	177 574
Taxes à la consommation et autres	38 708	172 269
	259 405	374 843

4. Placements

	2026	2025
	\$	\$
Actions canadiennes	1 141 172	1 060 428
Actions américaines	419 957	947 612
Fonds communs	1 921 599	2 087 823
Obligations et débetures, valeur nominale de 882 700 \$ (925 800 \$ en 2025), 1,700 % à 5,800 % (1,587 % à 6,500 % en 2025), échéant de juillet 2026 à décembre 2051 (juillet 2026 à novembre 2033 en 2025)	927 604	985 951
Autres placements	285 888	401 280
	4 696 220	5 483 094

5. Immobilisations

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 405 608	—	2 405 608	2 405 607
Bâtiments	37 900 688	22 425 827	15 474 861	16 594 682
Mobilier et équipement	1 050 525	1 041 556	8 969	73 331
Matériel roulant	39 392	39 392	—	—
Remorques modulaires en vertu d'un contrat de location-acquisition	124 545	102 897	21 648	137 054
	41 520 758	23 609 672	17 911 086	19 210 674

6. Facilité de crédit

La Fondation dispose d'une facilité de crédit rotatif de 1 300 000 \$ (4 000 000 \$ au 31 mars 2025), renouvelable annuellement, à demande, portant intérêt à un taux égal au taux préférentiel de l'institution financière, majoré de 0,25 %; taux effectif au 31 mars 2026 de 4,70 % (4,95 % au 31 mars 2025). Le solde de cette facilité de crédit au 31 mars 2026 est de valeur nulle (3 795 000 \$ au 31 mars 2025), dont un montant de valeur nulle est afférent aux immobilisations.

Cette facilité de crédit rotatif, ainsi que les emprunts décrits à la note 8, sont avec la même institution bancaire et sont garantis comme suit :

- Une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 4 500 000 \$ sur l'universalité des créances présentes et futures;
- Une hypothèque immobilière de premier rang de 4 000 000 \$ sur l'immeuble situé au 2455, avenue Lionel-Groulx à Montréal (Québec) et dont la valeur comptable nette est de 1 170 692 \$;
- Une hypothèque mobilière d'un montant de 3 100 000 \$ détenue dans le compte d'investissement;

6. Facilité de crédit (suite)

- (d) Une hypothèque mobilière d'un montant de 1 500 000 \$ détenue dans le compte d'investissement;
- (e) Une hypothèque immobilière de premier rang de 3 100 000 \$ sur l'immeuble situé aux 1762 et 1764, Chemin du Lac Écho, Prévost (Québec) et dont la valeur comptable nette est de 1 321 107 \$.

7. Créditeurs et charges à payer

	2026	2025
	\$	\$
Centre d'accueil le Programme de Portage inc.	1 545 815	1 653 743
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue inc.	—	953 683
Fournisseurs et charges à payer	62 836	714 856
	1 608 651	3 322 282

8. Dette à long terme

	2026	2025
	\$	\$
Emprunt à terme initial de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 7,32 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 778 \$, venant à échéance en août 2024. L'emprunt à terme a été renouvelé, portant intérêt au taux préférentiel + 1,75 %, remboursable par versements mensuels capital et intérêts de 2 778 \$, venant à échéance en août 2026 (Note 6(d))	213 889	247 222
Emprunt à terme initial de 330 000 \$, portant intérêt au taux de 7,32 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 833 \$, venant à échéance en août 2024. L'emprunt à terme a été renouvelé, portant intérêt au taux préférentiel + 1,75 %, remboursable par versements mensuels capital et intérêts de 1 833 \$, venant à échéance en août 2026 (Note 6(d))	141 167	163 167
Emprunt à terme initial de 2 900 000 \$, portant intérêt au taux de 2,86 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 13 547 \$, venant à échéance en septembre 2026 (Note 6(e))	2 518 205	2 607 564
Emprunt à terme de 2,700,000 \$ portant intérêt au taux de 4,45 % remboursable par versements mensuels, capital et intérêts de 14 931 \$ venant à échéance en septembre 2027	2 669 395	—
	5 542 656	3 017 953
Tranche à court terme	2 934 809	499 530
	2 607 847	2 518 423

8. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2027	2 934 809
2028	2 607 847

9. Subventions reportées afférentes aux immobilisations

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	1 882 289	2 192 863
Amortissement des subventions reportées	(310 502)	(310 574)
Solde à la fin	1 571 787	1 882 289

10. Dons reportés afférents aux immobilisations

	2026			2025
	Région de Montréal et Québec – rénovations	Atlantique – construction d'un centre de conditionne- ment physique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 982 950	1 065 134	5 048 084	4 943 526
Dons reçus au cours de l'exercice	1 354 063	—	1 354 063	356 874
Amortissement des dons reportés	(196 756)	(80 166)	(276 922)	(252 316)
Solde à la fin	5 140 257	984 968	6 125 225	5 048 084

11. États des produits et des charges et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds réservé

	Produits	Charges	Virements	Solde en 2026	Solde en 2025
	\$	\$	\$	\$	\$
Région de Montréal					
Fonds de dotation	—	—	—	23 440	23 440
Programmes adultes et recherche	554 289	1 309 184	—	(6 026 702)	(5 271 807)
Programme adolescents	1 193 382	1 377 146	—	734 742	918 506
Programme TSTM	51 970	235 221	—	(265 750)	(82 499)
Alphonsine Paré-Howlett (programme mère-enfant)	964 262	1 101 688	—	116 103	253 529
Rénovations	2 333 003	—	(397 319)	9 154 007	7 218 323
Région de Québec	1 118 757	1 167 934	—	681 327	730 504
Atlantique					
Programme adolescents	556 477	577 490	(139 812)	(127 307)	33 518
Ontario	61 457	139 449	102 543	(2 907 739)	(2 932 290)
	6 833 597	5 908 112	(434 588)	1 382 121	891 224

12. Autres charges

	2026			2025
	Fonds d'exploitation	Fonds réservé	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur prêts	71 886	—	71 886	280 789
Collectes de fonds	—	89 626	89 626	110 583
Dons en nature (note 15)	—	305 610	305 610	372 318
Administration	128 463	261 452	389 915	451 393
Événements spéciaux (note 17)	—	649 566	649 566	731 885
	200 349	1 306 254	1 506 603	1 946 968

13. Promesses de dons

La Fondation a des promesses de dons à recevoir pour les années futures totalisant 790 000 \$ (970 000 \$ en 2025).

14. Engagements

La Fondation s'est engagée en vertu de baux d'exploitation à long terme pour un total de 45 420 \$ pour l'utilisation de locaux. L'engagement requis au cours du prochain exercice est le suivant :

	\$
2027	20 963
2028	20 963
2029	3 494

La Fondation s'est également engagée à soutenir les activités du Centre d'accueil et du Programme de Portage. Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de cet engagement.

15. Dons en nature

La Fondation reçoit des biens et des services sous forme de dons en nature. Ces biens et services sont comptabilisés à leur juste valeur. Pour l'exercice courant, la Fondation a comptabilisé des dons en biens et services de 305 610 \$ en 2026 (372 318 \$ en 2025).

16. Opérations entre parties liées

Les résultats de la Fondation incluent les transactions suivantes effectuées auprès d'entités liées. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

	2026	2025
	\$	\$
Produits du Fonds réservé		
Loyers		
Centre d'accueil le Programme de Portage inc.	2 350 880	2 369 322
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue inc.	524 137	716 872
Charges du Fonds réservé		
Dons		
Centre d'accueil le Programme de Portage inc.	3 108 369	3 149 541
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue inc.	538 111	2 118 435
Garderie Ribambelle Montréal	382 645	—
Honoraires de gestion		
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue inc.	258 826	252 651
Centre d'accueil le Programme de Portage inc.	15 753	—
Intérêts ^{(1) (2)}		
Centre d'accueil le Programme de Portage inc.	—	8 654
Charges du Fonds d'exploitation		
Dons		
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue inc.	—	858

⁽¹⁾ Les intérêts sont calculés sur les soldes entre parties liées sur une base trimestrielle au taux de 1,635 % jusqu'au 31 mars 2025. Montant de valeur nulle au 31 mars 2026 (8 654 \$ au 31 mars 2025).

16. Opérations entre parties liées (suite)

- (2) Les soldes débiteurs ou créditeurs auprès d'entités liées sont présentés distinctement dans les états financiers, à l'exception du prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage inc. Ces fonds ont été empruntés pour un placement à long terme et, par le fait même, enregistrés comme dette à long terme. Il n'y a aucun intérêt sur le prêt, cependant, Centre d'accueil le Programme de Portage inc. a droit à sa quote-part des revenus d'intérêts sur ce placement.

17. Collectes de fonds

Les revenus de collectes de fonds proviennent des provinces suivantes :

					2026
Événements spéciaux					
	Revenus	Dépenses	Excédent	Dons	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Atlantique	—	—	—	294 592	294 592
Québec	2 676 577	649 566	2 027 011	491 222	2 518 233
	2 676 577	649 566	2 027 011	785 814	2 812 825

					2025
Événements spéciaux					
	Revenus	Dépenses	Excédent	Dons	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Atlantique	35 600	62 857	(27 257)	323 986	296 729
Ontario	36 283	11 233	25 050	19 749	44 799
Québec	2 191 811	657 794	1 534 017	617 416	2 151 433
	2 263 694	731 884	1 531 810	961 151	2 492 961

18. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. La Fondation gère ce risque par la diversification de son portefeuille de placement.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fondation détient des placements en dollars américains tels que présentés à la note 4 et elle réalise des revenus de placement en dollars américains. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Le montant total des placements en dollars canadiens et libellé en dollars américains est de 1 364 705 \$ au 31 mars 2026.

18. Instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque de taux d'intérêt

Les obligations, les débentures, les billets à terme, les certificats de placement garanti, la marge de crédit et la majorité de la dette à long terme ont des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions cotées et de ses participations dans des fonds communs, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché. La Fondation est indirectement exposée à ce risque puisque certains fonds communs dans lesquels elle détient des participations incluent des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2026, les principaux passifs financiers de la Fondation étaient la marge de crédit, les créanciers et charges à payer et la dette à long terme.

Politique de placement

Le portefeuille de placement est établi en vue d'optimiser la croissance à long terme.

Dans le cadre de cet objectif général, le portefeuille doit générer un taux moyen de rendement sur une longue période et, à moyen terme, des revenus à partir de la partie du portefeuille de placement à revenu fixe.

19. Événements subséquents à la date de clôture

Après la clôture de l'exercice, la Fondation a signé une convention en vue de la vente de son immeuble situé à Elora Ontario pour un montant de 4 900 000 \$.

La conclusion de la transaction est toutefois assujettie à la réalisation de certaines conditions prévues à la convention, lesquelles doivent être remplies avant le 30 août 2026.

Immobilisations – Annexe A

								2026	2025
		Coût			Amortissement				
Solde au 31 mars 2025	Acquisitions	Disposition	Solde au 31 mars 2026	Solde au 31 mars 2025	Amortissement	Disposition	Solde au 31 mars 2026	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains et bâtiments									
Lac Écho	14 077 074	95 515	—	14 172 589	2 502 531	511 551	—	3 014 082	11 158 507
Square Richmond	2 821 915	85 260	—	2 907 175	2 007 876	52 166	—	2 060 042	847 133
Pavillon central	2 821 445	—	—	2 821 445	2 811 162	—	—	2 811 162	10 283
Lionel-Groulx	5 444 750	91 680	—	5 536 430	4 248 391	275 400	—	4 523 791	1 012 639
Cassidy Lake	9 036 679	84 479	—	9 121 158	5 295 054	443 942	—	5 738 996	3 382 162
Elora	2 354 882	—	—	2 354 882	1 722 704	32 932	—	1 755 636	599 246
Ville de Québec	463 513	—	—	463 513	392 267	15 297	—	407 564	55 949
Saint-Malachie	2 929 104	—	—	2 929 104	1 969 085	145 461	—	2 114 546	814 558
	39 949 362	356 934	—	40 306 296	20 949 070	1 476 749	—	22 425 819	17 880 477
Mobilier et équipement	1 045 625	4 900	—	1 050 525	972 294	75 056	—	1 047 350	3 175
Matériel roulant	143 729	—	27 026	116 703	143 729	—	27 026	116 703	—
Remorques modulaires en vertu d'un contrat de location-acquisition	235 099	—	187 865	47 234	98 045	7 071	85 316	19 800	27 434
	41 373 815	361 834	214 891	41 520 758	22 163 138	1 558 876	112 342	23 609 672	17 911 086